



# AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION

N° 106 - AVRIL 1998

Monsieur le Président  
de la Fédération départementale  
des chasseurs

*A l'attention du coordinateur SAGIR*

## Editorial

Comment ne pas évoquer le temps dans l'éditorial de ce numéro ? Avril 98, caractérisé par un temps à ne pas mettre une grenouille de météorologue dehors, aura en effet permis de vérifier deux dictons à la fois. C'est bien auprès des tisons et couvert de tous nos fils que nous avons passé Pâques ! Et, si certains se gaussant des vieux adages, préfèrent accuser le plus moderne "El niño", les pluies entrecoupées d'averses qu'ont connues les uns, les neiges et les gelées qui auront fait frissonner les autres, resteront longtemps gravées dans toutes les mémoires.

Curieusement, les perturbations climatiques ne semblent pas avoir un de retentissement immédiat sur la santé de la faune sauvage. Le sommaire de ce bulletin reste assez classique. En effet, comme ses prédécesseurs d'avril 96 et 97, il fait une très large place à la toxicologie avec : une synthèse sur les mortalités dues aux campagnes anti-campagnols dans le Doubs, les bilans 97 du laboratoire de toxicologie et du CNITV de l'ENV Lyon, les dernières informations sur les intoxications de pigeons par les semences de pois et un cas d'empoisonnement à l'if relaté par un coordinateur du réseau.

L'entérite épizootique du lapin, au travers de la note de l'ITAVI et du "mot" du CNEVA-Nancy, y est également largement traitée.

Un point sur l'épisode d'ecthyma contagieux frappant les chamois de Chamonix, le signalement du premier cas d'EBHS en Corse et des informations sur un échouage de guillemots de Troil viennent compléter ce numéro d'avril qui, pour la première fois depuis deux ans, vous parviendra sans retard.

## Vie du réseau

La cinquième réunion du comité de pilotage du réseau SAGIR se tiendra le mercredi 27/05/98 au siège de l'Union nationale des fédérations départementales des chasseurs. Au cours de cette réunion seront abordés les points suivants :

- résultats de l'année 1997 ;
- bilan et perspectives des programmes de recherches sur la pathologie de la faune sauvage ;
- charte SAGIR ;
- refonte de la base de données SAGIR ;
- standardisation du rendu des résultats d'analyses par les laboratoires vétérinaires départementaux - les laboratoires de référence ;
- questions diverses : Programme 1999, relations internationales, formations (bilan et perspectives).

Un compte-rendu succinct de cette réunion figurera dans une prochaine Lettre "Au service de SAGIR". Si vous souhaitez faire ajouter un point particulier à l'ordre du jour, n'hésitez pas à contacter vos représentants au comité de pilotage.

Transmis pour information par l'OFFICE NATIONAL DE LA CHASSE

Direction de la Recherche et du Développement - Saint Benoist - 78610 AUFFARGIS - Téléphone: 01.30.46.60.24 - Télécopie: 01.30.46.60.99

E.mail : f.lamarque@onc.gouv.fr

Précision concernant l'utilisation d'articles publiés par des périodiques et repris dans la "Lettre..." : pour des raisons de copyrights, la presse régionale ne peut les utiliser tels quels en se contentant de faire figurer la mention "Reproduit avec l'aimable autorisation de...". Elle doit impérativement contacter le périodique source ou réécrire l'article.

Tout arrive à qui sait attendre ! La plupart des cartes vertes validées pour 1998, nous ont été retournées par la DNP. Vous les recevrez donc très prochainement (si vous ne les avez déjà reçues). Manquent encore à l'appel trois cartes à renouveler et toutes les nouvelles cartes. Patience, elles devraient nous parvenir sous peu...

L'envoi de relevés bimestriels est une pratique qui commence à rentrer dans les moeurs. 39 fédérations (dont 2 "nouvelles") m'ont fait parvenir des informations datées de 1998 ce qui signe une progression de 22 % par rapport à la même période de l'année dernière. Autre fait très encourageant, les fédérations qui n'ont envoyé aucune information en 97 ou 98 ne sont plus que 33. Il y a un an à pareille époque, c'étaient 38 FDC qui n'avaient communiqué aucune donnée datée de l'année précédente !

## **Mortalités massives**

### *Précisions sur l'ecthyma contagieux des chamois chamoniards*

De nouvelles informations reçues au cours du mois d'avril, nous permettent d'apporter des compléments sur l'épizootie d'ecthyma qui sévit sur les chamois de la commune de Chamonix.

Le premier cas a été identifié le 02 février, mais il est fort possible que l'épizootie se soit déclarée auparavant. Au 19 mars, 25 cadavres ont été retrouvés dont 22 présentaient des symptômes d'ecthyma. Le diagnostic a été confirmé par le CNEVA-Sophia Antipolis par la mise en évidence du virus sur un cadavre de chamois. Les pertes constatées sont importantes au regard de l'effectif de la population, estimé à une centaine d'individus. Le risque de contamination d'autres groupes de chamois est heureusement limité car deux glaciers limitent les échanges avec les populations environnantes. (Source : Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74 et Pascal PAYOT, lieutenant de l'ouvèterie à Chamonix)

## *Intoxication de faune sauvage aux anticoagulants dans le Doubs*

Les relevés bimestriels de novembre à février envoyés par Michel ORDINAIRE, coordinateur SAGIR 25, permettent de dresser un bilan des cas d'intoxication liés à la campagne automne-hiver de lutte contre les campagnols terrestres, plus complet que celui qui avait été présenté dans la Lettre SAGIR du mois de décembre dernier.

180 cadavres d'animaux faisant l'objet d'une suspicion d'intoxication aux anticoagulants ont ainsi été analysés par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon au cours des mois de novembre, décembre, janvier et février. L'intoxication a été confirmée pour 156 d'entre eux (86,7 %). Le tableau 1 présente les espèces concernées (le premier chiffre représente le nombre d'analyses positives, le second, en gras, l'effectif de l'échantillon analysé).

**Tableau n°1**

Espèces	nov/déc	janv/fév	TOTAL
Buse variable	73/79	10/11	83/90
Renard	22/24	14/16	36/40
Sanglier	17/19	6/11	23/30
Milan royal	5/5	0/0	5/5
Lièvre	1/2	0/0	1/2
Chevreuil	0/2	0/0	0/2
Chien	1/2	0/0	1/2
Blaireau	1/1	0/0	1/1
Chat domestique	0/1	0/0	0/1
Chouette effraie	1/1	0/0	1/1
Corneille noire	1/1	0/0	1/1
Faucon crécerelle	1/1	0/0	1/1
Fouine	0/0	1/1	1/1
Héron cendré	0/0	1/1	1/1
Lynx	0/0	0/1	0/1
Martre	1/1	0/0	1/1
Moineau	0/1	0/0	0/1
<b>TOTAL</b>	<b>124/139</b>	<b>32/41</b>	<b>156/180</b>

La bromadiolone, anticoagulant exclusivement utilisé par les Groupements de défense des cultures, est le toxique le plus souvent identifié (118 cas, soit 75,6 %). Mais on retrouve un nombre non négligeable d'intoxications au chlorophacinone, anticoagulant beaucoup plus facilement accessible pour le grand public, parfois utilisé pour des campagnes "sauvages" de lutte contre les rongeurs (36 cas, soit 23,1 %).

Enfin, on note 2 cas (1,3 %) d'intoxication par les deux composés à la fois. Le tableau n°2 présente les substances toxiques identifiées chez les différentes espèces ayant fait l'objet d'analyses.

**Tableau n°2**

Espèces	Bromad.	Chloroph.	Les deux
Buse variable	55	27	1
Renard	29	6	1
Sanglier	23	0	0
Milan royal	3	2	0
Lièvre	1	0	0
Chien	1	0	0
Blaireau	1	0	0
Chouette effraie	1	0	0
Corneille noire	1	0	0
Faucon crécerelle	1	0	0
Fouine	1	0	0
Héron cendré	1	0	0
Martre	0	1	0
<b>TOTAL</b>	<b>118</b>	<b>36</b>	<b>2</b>

Les concentrations retrouvées sont importantes. Elles varient de 0,3 mg/kg à 1,02 mg/kg pour la bromadiolone et de 0,2 mg/kg à 9,6 mg/kg pour le chlorophacinone.

Les intoxications sont survenues essentiellement pendant le bimestre novembre/décembre (79,5 % des cas). Ceci est vrai pour les deux substances, mais est plus net pour le chlorophacinone (91,7 % des intoxications ont eu lieu au cours de ce bimestre) que pour la bromadiolone (75,4 %).

Parallèlement à ces analyses réalisées sur des animaux trouvés morts, 52 analyses ont été effectuées sur des sangliers tués à la chasse. Le foie de 19 des 39 individus soumis à examen en novembre/décembre a révélé des taux d'anticoagulants importants (supérieurs au seuil de détection de 0,2 mg/kg). De la bromadiolone a été identifiée sur 16 individus (concentrations comprises entre 0,4 et 4,8 mg/kg), du chlorophacinone sur 2 sangliers (concentrations de 1,5 et 3,9 g/kg). Un individu recelait les deux toxiques (bromadiolone : 0,4 mg/kg, chlorophacinone : 0,8 mg/kg). Les foies des 12 animaux analysés en janvier/février contenaient tous des concentrations d'anticoagulants inférieures au seuil de détection.

Soulignons une nouvelle fois que l'ampleur de l'épisode de mortalité constaté à l'occasion de cette campagne de lutte contre les campagnols est d'autant plus étonnante que les nouveaux appâts utilisés (support blé et concentration en anticoagulant divisée par quatre) devaient logiquement réduire l'impact des traitements sur la faune sauvage.

## **Maladies des lagomorphes**

### *Entérite Epizootique du Lapin (EEL)*

L'extension de l'épizootie semble s'être ralentie. L'agent (ou un des agents ?) pathogène serait bien d'origine virale et pourrait être hébergé dans les poumons. C'est ce que nous révèlent les derniers travaux sur cette entité pathologique. (Voir note ITAVI N° 5 du 23/03/98 ci-dessous).

#### *Développement de la maladie*

Les informations partielles fournies par les groupements de producteurs pour Janvier 1998 montrent une relative stagnation du nombre d'élevages touchés, aux environs de 50 % des élevages français. Comme la tendance se dessinait en Décembre 1997, le nombre de cas "nouveaux" a été faible en Janvier 1998. Par contre, il n'en est pas de même des rechutes.

#### *Rôle de l'alimentation*

Aucun résultat de recherches nouveau dans ce secteur. Des études sur les pesticides sont toujours en cours.

#### *Rôle des agents pathogènes*

A la suite des travaux d'anatomo-histopathologie conduits par Mme le Pr. M. Wyers à l'ENV de Nantes (voir la note d'information N° 4), la recherche de l'agent pathogène a été tentée à partir des poumons de lapins malades, tant par l'INRA (D. Licois - INRA Tours) que par le CNEVA (G. Legall - CNEVA Ploufragan).

Au centre INRA de Tours, des poumons ont été prélevés sur des lapins malades d'entérocologie. Des broyats complets, non filtrés, ont été administrés individuellement à un groupe de 24 lapins.

*De manière à ne pas préjuger de la forme de la transmission de la maladie sur le terrain, les lapins ont reçu une inoculation par voie digestive (tubage) et, simultanément, une inoculation par voie respiratoire (spray intranasal). Huit lapins servaient de témoins.*

*Aucun des lapins témoins n'est mort. Par contre, 5 des 24 lapins ayant reçu la double inoculation sont morts de troubles digestifs dans la semaine suivant l'inoculation. Chez au moins 2 d'entre eux, les symptômes étaient très précisément ceux de l'entérite épizootique. Cette constatation permet donc d'affirmer que l'agent pathogène peut se trouver non seulement dans le tube digestif comme cela avait déjà été prouvé, mais "aussi" dans les poumons. Cette situation nouvelle est très intéressante et signifie que des essais d'isolement de l'agent pathogène (à priori un virus) devront également être effectués à partir de cet organe. Il convient aussi de rappeler que la présence au niveau pulmonaire d'agents entéropathogènes (virus) est un phénomène déjà connu dans d'autres espèces animales (gastro-entérites transmissibles chez le porc ; coronavirus chez le veau,...)*

*Sur le site du CNEVA à Ploufragan, des inoculations à partir de poumons de lapins malades (sacrifiés au début des symptômes) ont également été réalisées. Le produit inoculé a été le surnageant du broyat de poumons, filtré ou non filtré, et l'inoculation a été faite par voie digestive ou par voie respiratoire (soit 4 lots expérimentaux). Aucun signe net d'entérocologie n'a été vu au cours de la première semaine suivant l'inoculation (semaine 12 de 1998). Par ailleurs, un travail d'isolement de virus, sur culture cellulaire de reins de lapin est aussi en cours à partir de prélèvements issus de poumons et de tube digestif de lapins atteints d'entérocologie. Enfin, les travaux d'isolement et de purification de virus sur gradient de chlorure de césium sont également en cours.*

**F. LEBAS et P. COUDERT**

Source : ITAVI. Note d'information sur les travaux de recherche conduits sur l'entérocologie du lapin. Note N° 5 - 23 mars 1998.

## **Pigeons et petits pois : les intoxications continuent**

De nouveaux cas de mortalité par intoxication au furathiocarbe, signalés par courrier, téléphone ou relevés bimestriels, sont à ajouter à la liste de ceux mentionnés dans la dernière Lettre SAGIR.

Dans le Pas de Calais, les mortalités seraient identiques à celles observées en 1997, aussi bien sur le plan de la répartition géographique que sur celui de l'ampleur. Elles affectent les pigeons ramiers, mais aussi, comme l'année dernière, les pigeons domestiques. Dans certains champs, plus d'une vingtaine de cadavres de pigeons ont été découverts.

Dans le département de l'Oise, apparemment non touché en 1997, une centaine de pigeons, quelques couples de perdrix et probablement des faisans (des plumes ayant été retrouvées sur le terrain) ont été ramassés au voisinage de champs ensemencés en pois.

Du furathiocarbe en quantité suffisante pour expliquer la mort des oiseaux a été retrouvé par le laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon sur les cadavres de quatre pigeons de la Seine et Marne et un pigeon de la Sarthe.

Il semble que la mortalité ait été plus forte en mars, après la reprise des semis, que lors des semis précoces de février. La présence de pigeons en plus grande quantité à cette période pourrait expliquer cette constatation.

(Sources : Pierre HOUBRON, coordinateur SAGIR 62, Robert HERBAIN, coordinateur SAGIR 60, Pierre Frédéric GALVIN coordinateur SAGIR 77, Joëlle LESAICHERRE, coordinateur SAGIR 72)

## **Les mots du laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon**

Philippe BERNY, Directeur du Laboratoire de toxicologie de l'ENV Lyon et responsable du CNITV, nous a fait parvenir ses rapports d'activité. Nous en reproduisons de larges extraits ci-après.

## *Bilan des analyses toxicologiques réalisées sur la faune sauvage en 1997*

Sur la période considérée, 465 cas concernant la faune sauvage ont été reçus par le laboratoire. Ceci représente une augmentation de 16 % par rapport à 1996. Il est également intéressant de noter que le nombre de cas toxicologiques "faune sauvage" est le plus élevé depuis la création du réseau SAGIR en 1987. Parmi ces cas, 397 relèvent directement du réseau par l'intermédiaire des FDC, ce qui montre là encore une très forte progression par rapport à l'année dernière (+ 25 %). Les FDC restent les interlocuteurs principaux du laboratoire et la première source de cas (85 %). Sur les 397 colis émanant des FDC, on en compte environ 72 % avec une fiche SAGIR, ce qui reste stable et à une valeur élevée.

Parmi les 465 colis enregistrés, 370 concernaient des animaux uniquement (80 %), 95 contenaient des appâts, seuls ou accompagnés d'organes d'animaux (20 %).

La proportion des oiseaux (209 cas, soit 52 %) est plus importante que l'année précédente. En 1997, le principal souci en matière d'oiseaux est resté le Furathiocarbe (PROMET CS 400®) avec une mortalité voisine de celle de 1995 et très supérieure à celle de 1996. Ce résultat renforce l'hypothèse émise l'an dernier : lors d'intoxications par des semences traitées, le réseau SAGIR est alerté et transmet de nombreux cas. On note aussi que le nombre de colis concernant les prédateurs continue à augmenter. Ainsi, en 1997, les buses arrivent au second rang (41 cas), juste après les perdrix (46 cas), alors même que la perdrix grise, espèce symbole, fait l'objet d'une enquête importante.

Parmi les mammifères, quatre espèces dominent nettement le bilan : le renard (47 cas), le lièvre (46 cas), le sanglier (35 cas) et le chevreuil (27 cas).

Le nombre d'animaux concernés est très variable selon les espèces et l'ampleur des intoxications sur le terrain est difficile à apprécier. Le nombre d'animaux transmis au laboratoire est le plus souvent proche de l'unité, y compris lors de mortalités massives.

**Pourtant, l'examen d'un seul cadavre, lors d'une intoxication collective, peut parfois rester négatif, alors que tout indique une intoxication. Il est donc nécessaire de soumettre les organes de plusieurs animaux pour être certain de confirmer une hypothèse toxique.**

Les principaux toxiques recherchés (et trouvés) sont, comme les années précédentes, les insecticides organophosphorés et carbamates (inhibiteurs des cholinestérases ou IDC) : 235 analyses - 137 positives. Ils devancent de loin les anticoagulants (159 analyses - 103 positives), le chloralose (49 analyses - 23 positives), le lindane (43 analyses - 9 positives), la strychnine (42 analyses - 2 positives), le métaldéhyde (25 analyses - 2 positives), l'imidaclopride (24 analyses - 4 positives) et la crimidine (12 analyses - 0 positive).

Les IDC dominent donc toujours largement le paysage toxicologique français. Cependant, il faut noter qu'ils sont talonnés par les anticoagulants (103 analyses positives), "grâce" aux intoxications de prédateurs et de sangliers survenues dans le Doubs en janvier et surtout en fin d'année 1997 (cf. supra).

Sur les 465 cas soumis au laboratoire, 285 ont abouti à un résultat positif (61 %). C'est une proportion importante, supérieure à celle de l'année dernière. On peut être satisfait de ce pourcentage ; à titre de comparaison, pour l'ensemble des analyses reçues au laboratoire (hors faune sauvage), cette proportion n'est que de 57 %, alors que les commémoratifs sont en général plus complets dans le cas d'appâts ou d'intoxications d'animaux domestiques. Ce résultat est à mettre au crédit de l'ensemble des acteurs du réseau qui fournissent une information de plus en plus complète et de qualité, notamment en matière de produits phytosanitaires (le nom commercial des spécialités utilisées est souvent indiqué ce qui facilite grandement la recherche toxicologique).

En ce qui concerne les circonstances d'intoxications, on relève que les actes de malveillance constituent toujours la première source d'intoxications chez la faune sauvage (35 % des cas).

**N.B. :** Si l'on s'intéresse uniquement aux appâts, on note que sur les 95 analyses effectuées, 80 sont positives. On retrouve principalement des IDC (58 cas), du chloralose (9), des anticoagulants (6 dont 5 chlorophacinone). Dans cette catégorie, la proportion d'actes de malveillance atteint 92%. **Rappelons à cet égard que l'utilisation d'un pesticide en dehors des conditions d'homologation est répréhensible et punie par la Loi et qu'au terme des articles R5170 et R5262 du Code de la Santé Publique, la préparation d'appâts non homologués est passible d'amendes (2.000 à 20.000 F) et de peines de prison (2 mois à 2 ans).**

Parmi les IDC, le principe toxique en cause est identifié dans 124 des 137 cas positifs. Les plus fréquents sont : le carbofuran (41 cas), le furathiocarbe (37), le mévinphos (23), l'aldicarbe (21). Pour les anticoagulants, les substances retrouvées sont principalement la bromadiolone (56 cas) et le chlorophacinone (53 cas). La première est retrouvée chez une large gamme d'espèces : renards (13 cas), sangliers (18), rapaces (14), lièvres (4), lapins (2), perdrix (2), foulques (1) ; le second, surtout dans les appâts (5 cas) et chez les lagomorphes (12 lièvres, 1 lapin).

Si l'on procède à présent à une approche par groupe d'espèces, on relève que chez les mammifères (183 cas), les toxiques les plus souvent recherchés sont les anticoagulants (96 analyses dont 64 positives) et les IDC (76 analyses dont 28 positives). Ces deux familles de toxiques devancent de loin la strychnine (20 analyses toutes négatives), le métaldéhyde (16 analyses toutes négatives) et le lindane (10 analyses dont 2 positives).

Pour les oiseaux (209 cas), les IDC constituent la principale catégorie de toxiques mise en cause : 108 analyses (72 positives), parmi lesquels on retrouve le furathiocarbe chez les pigeons (33 cas). Les anticoagulants sont suspectés 52 fois et retrouvés dans 33 cas ce qui est exceptionnellement élevé chez des oiseaux. On notera enfin la faible importance des intoxications à l'imidaclopride (GAUCHO®) en 1997, malgré une grande vigilance de l'ensemble des acteurs du réseau.

La répartition mensuelle des colis reçus par le laboratoire est marquée par un pic printanier encore plus net que les années précédentes, en raison notamment de l'importante mortalité "PROMET". Le pic automnal est en revanche moins marqué. Par contre, on observe une recrudescence du nombre de cas en décembre, due aux intoxications causées par les campagnes hivernales de destruction des campagnols terrestres dans le Doubs.

Comme les années précédentes, la plupart des colis proviennent de la moitié nord de la France.

### *Bilan des appels concernant la faune sauvage reçus au CNITV*

Le Centre national d'informations toxicologiques vétérinaires de Lyon a reçu 58 appels concernant la faune sauvage en 1997. Ce nombre est en nette régression par rapport à 1996 (-50%). La principale explication réside dans le fait que de nombreuses personnes contactent directement le laboratoire de toxicologie quand il y a une suspicion d'intoxication. De ce fait, les appels n'apparaissent pas dans les données du CNITV.

Les appels surviennent principalement à la suite d'accidents constatés (mortalité brutale, etc.). De nombreux appels précèdent une demande d'analyse. La part relative des urgences est très faible mais reste constante.

Les demandeurs sont principalement les LVD, ce qui correspond au fonctionnement normal du réseau SAGIR. Les vétérinaires praticiens restent traditionnellement des interlocuteurs fréquents, ce qui est conforme aux données générales du Centre. Les FDC appellent très rarement, alors qu'elles représentent l'essentiel des demandeurs d'analyses toxicologiques sur la faune sauvage pendant la même période. On ne peut que regretter cette sous-utilisation du CNITV dans la gestion des urgences toxicologiques sur faune sauvage.

Comme pour les analyses toxicologiques, on observe un pic printanier, et un pic automnal. On constate un grand nombre d'appels au mois d'août ce qui ne correspond pas à une période importante d'activité au laboratoire.

Par rapport à 1996, la distribution des espèces est constante avec un pourcentage voisin de mammifères et d'oiseaux. Parmi les 5 espèces les plus souvent concernées, on trouve 3 mammifères (sanglier, chevreuil, renard) et deux oiseaux (pigeon, rapaces non précisés). Ceci est très proche de ce que l'on observe au laboratoire.

Les appels portent principalement sur les pesticides. Le chloralose reste le premier toxique suspecté, même si la diversité des toxiques incriminés est plus importante en 1997 qu'en 1996. Il est suivi par les IDC qui restent des produits très souvent mis en cause. Quelques appels portent sur de nouvelles molécules, notamment l'imidaclopride (GAUCHO®).

En 1997, les appels portant sur les anticoagulants ont été plus nombreux que lors des années précédentes, avec deux substances : la bromadiolone et le chlorophacinone. Ces appels proviennent essentiellement du département du Doubs.

Sur les 58 appels enregistrés, 19 seulement sont "certains" ou "probables", autrement dit, dans ces 19 cas, le toxique incriminé est vraisemblablement à l'origine du problème constaté. Compte tenu du petit nombre d'appels, aucun produit particulier ne se dégage.

On peut relever une répartition géographique des demandes différente de celle observée au niveau du laboratoire, les régions du sud de la France étant assez bien représentées au CNITV ce qui n'est pas le cas au laboratoire.

Deux appels intéressants peuvent être relatés ici. Le premier émane d'un vétérinaire qui se renseigne sur l'intérêt/le risque pour les braconniers à utiliser du cyanure pour piéger un sanglier (pratique évoquée devant lui par un client). Le CNITV déconseille bien évidemment ce genre de pratique éminemment répréhensible (Cf. Supra). Le deuxième provient d'une personne possédant un parc avec des perdrix qui s'inquiète car 90 % des oiseaux sont morts en moins de 48 heures dans le parc entouré de chélidones. Le CNITV mentionne l'existence de nombreux cas d'intoxication par ces végétaux dans d'autres espèces. Cependant, une autopsie serait nécessaire pour confirmer l'ingestion et éliminer toute autre hypothèse.

## **Le mot du CNEVA Nancy**

### *Entérite épizootique du lapin (EEL)*

Comme nous vous l'avions promis (précédente parution), vous trouverez dans ce numéro de "La Lettre" une fiche concernant cette nouvelle maladie des élevages de lapin, l'EEL appelée auparavant Entérite mucoïde. Elle doit permettre à toute personne confrontée à une suspicion de la maladie sur un lapin de garenne, de connaître la conduite qui peut être tenue pour rassembler rapidement le maximum de renseignements sur l'émergence de la maladie sur un secteur, pour la confirmer et suivre son évolution.

#### **Signes d'alerte : la tableau clinique**

Le tableau clinique est dominé par une entérite qui se traduit par des ballonnements et une diarrhée très liquide. Les lapins atteints par la maladie présentent à l'autopsie des lésions relativement constantes : pneumonie interstitielle et lésions inflammatoires de la muqueuse de l'intestin grêle où dominant la nécrose des cellules épithéliales et glandulaires et l'hypersécrétion de mucus (voir numéros précédents de "La lettre")

En présence de tels signes sur des lapins trouvés morts ou mourants ou lors d'une mortalité massive, une attitude active est préconisée. Les informations suivantes seront particulièrement utiles à enregistrer dans des populations régulièrement recensées, dont l'effectif avant épidémie peut être connu.

- **Penser à noter :**

Date de découverte ; Nombre de lapins ; Sexe et Âge estimé ; Symptômes extérieurs ; Commune de découverte ; Milieu ; Renseignements complémentaires ; N° de fiche SAGIR des animaux concernés.

- **Établir une fiche SAGIR :**

Transférer l'animal au laboratoire vétérinaire départemental en signalant expressément la suspicion d'une EEL.

- **Se renseigner sur le contexte local vis à vis des élevages de lapins :**

CONTEXTE LOCAL (commune) :

élevages industriels : nombreux / peu nombreux ;  
élevages industriels : touchés / non touchés par l'EEL

**CONTEXTE DEPARTEMENTAL :**

élevages industriels : nombreux / peu nombreux ;  
 élevages industriels : touchés / non touchés par l'EEL

- **Définir clairement au niveau de la FDC la conduite à tenir si l'examen de laboratoire se révèle positif :**
  - information des personnes ou organismes concernés : ONC (F. Lamarque), CNEVA Nancy (M. ARTOIS ou C. HATIER), LVD, DSV, vétérinaires, organismes agricoles et cynicoles...
  - contact avec les fédérations voisines ;
  - ramassage systématique (si possible) des lapins trouvés morts ;
  - autopsies systématiques (ou d'un échantillon représentatif)
- **Etablir le calendrier des découvertes pendant tout le déroulement de l'épizootie :**

Date de découverte ; Nombre de lapins ; Sexe et Âge estimé ; Symptômes extérieurs ; Commune de découverte ; Milieu ; **Distance du foyer initial** ; N° de fiche SAGIR

**Christine HATIER**

*N.D.L.R.* : Pour avoir une idée de la situation actuelle de la répartition de la maladie, se rapporter à la Lettre SAGIR du mois dernier.

### **Le coin des coordinateurs**

#### *Echouage de guillemots en Gironde*

Après les cétacés de la Méditerranée dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin, ce sont des guillemots de Troil (*Uria aalge*) qui se sont échoués en divers points du littoral du département de la Gironde au cours du mois de mars. Des témoignages font état de quelques cadavres disséminés sur 30 km de plage. Un cadavre a été apporté à la Fédération départementale des chasseurs.

Il s'agissait d'un oiseau en très bonne condition physique (*N.D.L.R.* : *contrairement à ce que l'on avait noté lors de l'échouage des pingouins torda et des guillemots observé dans les Landes en avril 1995 - Cf. Lettre SAGIR N° 75, mai 1995*).

Les recherches sur le terrain ont permis de découvrir quelques oiseaux de cette espèce consommés par des carnivores, donc inexploitable. Le laboratoire vétérinaire de la Gironde a suspecté une intoxication chez l'oiseau transmis. Cependant le prélèvement fourni n'a pas permis d'en déterminer l'origine. (*Source* : Nicolas DIOT, coordinateur SAGIR 33)

#### *L'EBHS existe aussi en Corse*

C'est ce qui ressort d'une analyse effectuée au LVD d'Angers sur un lièvre trouvé mort en bon état dans la commune de Moltifao (Haute Corse). Plusieurs informateurs ont par ailleurs confirmé avoir trouvé d'autres cadavres de lièvres dans les communes limitrophes. (*Source* : Pierre BENEDETTI, SDG 2B)

*N.D.L.R.* : Ce résultat signe-t-il l'apparition de la maladie en Corse ou simplement la confirmation de l'existence d'une pathologie déjà ancienne ? Difficile à dire vu la rareté des informations émanant de l'île de Beauté. Cette rareté, qui appartient déjà au passé, nous fait apprécier d'autant plus la reprise des activités du réseau SAGIR en Haute Corse.

#### *Nouveau cas d'intoxication à l'if*

Un chamois a succombé à une intoxication par l'if dans la commune de Samoëns (74). (*Source* : Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74 - relevé bimestriel)

*N.D.L.R.* : L'intoxication par l'if (*Taxus baccata*), bien connue autrefois chez les chevaux de corbillards, semble être l'apanage des départements de montagne. En effet, depuis la création de la base SAGIR, les seuls (rares) cas recensés l'ont été en Isère (2 chevreuils), en Savoie (3 chevreuils) et en Haute Savoie (2 chamois avec celui-ci).